

# Trésor inestimable de Saint-Joseph°

Auteur(s) : Antoine de la mère de Dieu

## Généralités

Titre long de la première édition identifiée (ou autre édition)*Le thresor inestimable de S. Joseph, descouvert par le R. P. Anthoine de la Mere de Dieu, Dessinateur provincial des RR. PP. Carmes deschausez de la province de saincte Therese. Divisé en trois parties, suivant la table mise au commencement de ce livre* (Jean Piot, 1646)

Information sur l'auteur ou les auteurs

- Antoine de la mère de Dieu (1591-1662) est un carme déchaux français, auteur d'ouvrages de spiritualité
- "Antoine de la Mère de Dieu a commencé par proposer une méthode de vie intérieure en union avec le Christ et sa Mère, dans la ligne tracée par l'École française de spiritualité, puis composé un manuel de théologie mystique, qui prend en compte différents degrés de la démarche spirituelle. C'est sur cet horizon contemplatif qu'il convient de replacer le traité consacré par l'auteur à saint Joseph. La réformatrice Carmel, Thérèse d'Avila considérait en effet l'époux de la Vierge non seulement comme le gardien des communautés , mais comme un maître en oraison. Le livre d'Antoine s'inscrit donc dans un mouvement de promotion dévotionnelle, qui réunit des auteurs déchaux du XVII siècle, comme [Philippe De Plouy](#) et Guillaume Héris, mais aussi [Jean de Saint-Joseph](#), auteur d'un office liturgique en l'honneur du charpentier de Nazareth" (voir la page correspondante sur [peoplepill](#)).

Date de la première publication de l'œuvre 1646

## Transcription et analyse des péritextes

Transcription des péritextes de toutes les éditions

- A Jesus et a Marie. [Jean Piot, 1646]  
Oraison dedicatoire.  
Adorable Jesus thresor inestimable de la Divinité ; Et vous Marie la  
thresoriere des richesses du Ciel, si jamais vos yeux s'abaisserent sur les  
offrandes d'un pecheur, regardez celle-cy. Ce n'est pas la fumée d'une vaine  
victime : ce ne sont pas des biens que la terre produit, tout cela n'est bon

qu'à gaigner l'aveuglée faveur des hommes ; il vous faut quelque chose de plus hault que toute la nature ; & c'est ce que la plus (à 2 r°) pauvre des mains presente icy sur vostre riche Autel. **Joseph est le thresor qui a peu fournir aux despens de vostre entretion**, ô Monarque qui nourrissez la terre, et conservez le Ciel ! C'est luy qui a tousjours mis à couvert de la necessité vostre maison ô Reyne des Anges ! Et c'est ce que ma plume poussée du Zele de mon ame a fait dessein de vous offrir. Je ne l'ay pas orné des richesses de l'Eloquence humaine : mais qu'emprunteroit de ses coffres celuy dans qui vous avez mis en depost vos thresors ? On ne parle honorablement des choses si divines que luy, que par la voix d'un grand silence. Outre que les grands appareils d'une Rethorique affectée estouffent dans les ames la plus grande partie des sentimens de la devotion que j'y voudrois jeter. Ils prophanent encore la Majesté sacrée d'un sujet qui n'a rien d'humain. Il faudroit nous deffendre de parler des choses du Ciel, ou nous en enseigner le langage ; et n'eslever jamais (à 2 v°) les hommes jusques au ministere des Anges sans leur en communiquer l'idiome. C'est pourquoy je me suis contenté de tirer le rideau de devant un portraict, que je ne peux orner. Recevez-le des mains d'un miserable, sacré Pair que j'adore, dedans son naturel. Si la sterilité de mon esprit, a affoiblly les merites d'une personne dans l'honneur de laquelle vous avez de grands interests ; je souhaite autant d'Eloquence à le bien peindre, comme il a de grandeurs. Si je n'ay de l'adresse, je veux avoir au moins du zele. Que la terre le loue ; & le Ciel vous benisse ; & **qu'au lieu que ce Roy qui exposa autre fois ses thresors à la veue des Ambassadeurs de Babilone les invita aussi à leur pillage ; celuy que je vous offre puisse-t'il ravir tous les cœurs et les rapporter dedans vous, d'où ont tiré leur estre, toutes les creatures**, avec moy qui suis, ô mon Jesus & mon tout, et vous Marie (à 3 r°) ma douce Mère, la moins digne de toutes.

F. Anthoine de la Mere de Dieu. (à 3 v°)

- Preface. [Jean Piot, 1646]

Saint Joseph ne sçauroit recevoir une plus grande injure, que celle que luy feroit l'Eloquence, si quelqu'un avoit entrepris de louer sa grandeur, par des traits & figures de Rethorique : car c'est grandemens mespriser, & ingorer sa sublime grandeur, de penser qu'il a besoin d'ornements estrangers pour paroistre grand, & eminent, & pour se rendre aymable, & recommandable à tout le monde. Une Dame qui est tresbelle de soy n'a que faire de fards, & d'ornements pour relever, & recommander sa beauté ; car qui dit fard, & ornement, dit qu'il y a manque de perfection en la chose fardée & ornée. Cela me fait craindre d'offencer S. Joseph si je m'offrois de representer ses grandeurs avec des traits d'une Rethorique humaine. Ces couleurs sont bonnes pour déguiser les manquements, pour faire paroistre le rien, pour donner ressemblance du vray au faux ; pour augmenter le peu, & pour orner ce qui n'a point de grace. Mais si me mets (à 4 r°) en peine de vous monstrer que S. Joseph est un grand Sanct, vous me feres aisement voir que je suis un grand sot ; aussi bien qu'un certain, lequel voyant à la porte de ce grand peintre Appelles une belle peinture, qu'il avoit exposé au public, pour voir quelle loüange on luy en donneroit, celuy la, l'ayant fort admirée, & trouvée à son gré, il prit un crayon & escrivit au dessous ces deux mots, *pulchra imago*, belle image. Appelles trouvant cet escriteau, il en mit incontinent un autre au dessous qui disoit, *Insipientia*, la grande bestise, tout le tableau le dit de soy qu'a affaire ce lourdaud de l'escrire. De mesme que veux-je faire sinon une

sottise quand j'entreprends de publier les loüanges du plus parfaict tableau de Saincteté que ce Peintre Divin aye jamais mis en lumiere apres Jesus & Marie ? L'eloquence des hommes, & des Anges ne demeureroit-elle pas courte, & begayante, s'ils vouloient entreprendre de les exprimer ? Je ne me serviray donc point de l'eloquence d'une Rethorique empruntée ; mais seulement je tireray le rideau, afin de vous le faire voir à descouvert, tout ainsi que cette Sapience Eternelle la produit au monde. Mais que dis-je à découvert, puisqu'il est impossible de le voir en son jour sans perdre les yeux ?

Il n'y a rien si capable sur la terre pour (à 4 v°) nous descouvrir les beautez du Ciel cachées dans l'esclat de leur lumiere, que la glace bien nette, & bien polie d'un miroir plongée dans l'eau claire, car là nostre veüe peut sans beaucoup de peine contempler les aspects plus secrets ; juger des accidentis plus cachez ; & cognoistre les evenemens plus douteux des influences du Soleil, & des Astres. Les corps diaphane & transparens que nous avons ça-bas, n'ont pas esté creez (ainsi qu'à remarqué Senecque) pour seulement nous objecter, & exprimer nostre image ; mais pour approcher à nos yeux, la plus belle creature qui soit visible : pour ce que nos yeux estant si eloignez du Soleil, & si foibles qu'ils ne peuvent soustenir le brillant esclat de sa splendeur. Dieu a voulu laisser en terre des choses qui le leur approchent, dans lesquelles cet exez de clarté fut temperé : afin que ne pouvant pas regarder la lumiere dans sa source, nous la puissions voir dans les cristaux, dans l'eau, & dans l'air, avec plus de douceur, de goust, & de profit.

Ceux qui ont meilleure veüe que moy pourront s'occupper à contempler, & admirer Sainct Joseph comme le Soleil du monde, puis que tout Espoux est le Soleil de sa famille. S. Joseph est le mary trespur, & le Soleil reluisant de la maison de Marie, & de Jesus qui preside sur tout le monde ; pour moy qui ay les forces petites, (à 5 r°) quand je leve les yeux vers ce Sainct incomparable & que je le considere entouré de trois grands Soleils d'amour qui l'ont tout investy : qui sont la bienveillance de la volonté divine ; & celle de la volonté humaine, qui se retrouvent toutes deux en Jesus ; & celle de la volonté de Marie Mere de Dieu, Je confesse, que je m'ébloüis tout ; au lieu de m'esclaircir de ses grandeurs & excellences. **J'ay resolu de me servir dans ce petit traicté du benefice commun que la nature enseigne, & user de l'observation d'un unique miroir allegorique** ; où toutes les grandeurs & les gloires de S. Joseph sont vivement representées. Cela approchera de nos yeux ces splendeurs si relevées, & si esloignées de nostre capacité & cognoissance, pour nous faire voir briefvement, tout ce qui se peut sçavoir de ses loüanges en beaucoup de temps & dans beaucoup de livres. Soumettant neantmoins & ce petit traicté, & tout le contenu de ce livre au sentiment, & creance de l'Eglise Catholique, Apostolique, & Romaine dans laquelle je veux vivre, & mourir ; & m'estimerois trop heureux s'il me falloit respandre mon sang, & sacrifier ma vie non pas une, mais mille si je les avois, pour soustenir la verité du moindre article, voire la moindre ceremonie qu'elle nous propose. (à 5 r°)

- Permission des Reverends Peres General & Provincial de l'Ordre [Jean Piot, 1646]

Je Frere Clement de l'Assomption Provincial des Carmes Deschaussez de la Province de Saincte Therese, de la commission de nostre R. P. General, donne licence au R.P. Anthoine de la Mere de Dieu Deffiniteur Provincial de la mesme Province, de faire imprimer un livre qu'il a composé, intitulé *Le*

*Thresor inestimable de Sainct Joseph*, apres qu'il aura esté leu & approuvé par deux Theologiens de nostre Convent d'Avignon. En foy de quoy j'ay signé la presente,  
En Avignon ce 3.  
Septembre 1645.

F. Clement de l'Assomption Provinc. (à 5 r°)

- Approbation des Theologiens du mesme Ordre. [Jean Piot, 1646]

Je soubsigné par le commandement de N.R.P. Clement de l'Assomption Provincial des Carme Reschaussez, ay leu le (à 6 r°) livre intitulé, *Le Thresor inestimable de Sainct Joseph, composé par le R.P. Anthoine de la Mere de Dieu, Deffiniteur Provincial des Carmes Deschaussez*, auquel je n'ay rien trouvé qui ne soit conforme à la Foy Catholique Apostolique & Romaine, ains plustôt une doctrine digne de la vertu & pieté de son Autheur, & du zele qu'il a pour la gloire du grand S. Joseph. En Avignon ce 6. Novemb. 1645. F. Aymable de Saincte Therese C.D.I.

- [Jean Piot, 1646]

Par la commission de N.R.P. Clement de l'Assomption Provincial des RR. PP. Carmes Deschaussez de la Province de Saincte Therese, J'ai visité, & soigneusement fouillé ce precieux Thresor des grandeurs, & excellences de l'incomparable S. Joseph caché jusqu'à resent dans le champ de l'Eglise, & maintenant trouvé & descouvert par le R.P. Anthoine de la Mere de Dieu, Deffiniteur Provincial des RR. PP. Carmes Deschauffez de la mesme Province de Saincte Therese, où je n'ay rien veu de vil, & abject, ny qui ressentit tant soit peu la terre, & qui empruntast son esclat des choses caduques, & perissables d'icy-bas, ains au contraire, **je n'y ay rien trouvé que du fin or d'une tres-ardente Charité & des tres-exquises pierrieries de toute sorte de Vertus**, qui rendent d'autant plus prodigieux, & excellent le grand S. Ioseph, que (à 6 v°) plus elles sont relevées par dessus toute la splendeur des choses de ce monde, qui ne sont que terre, que tenebres & obscurité. C'est pourquoy non seulement il sera tres-utile, mais tres necessaire, qu'**un si riche Thresor soit mis en evidance, & qu'il soit ouvert à tout le monde** ; particulierement en ce Siecle de fer, qui semble ne produire que des hommes de fer, & de bronze, afin que tous ceux qui voudront fouiller, & entrer dans cet *inestimable Thresor*, ils s'en puissent enrichir, & se changer en autant d'homme d'or, puisque l'Autheur n'a point eu d'autre intention dans son travail.

Car si les vains esprits qui cherchent de la gloire,  
Et se rendre immortels à la posterité,  
Consacrent leurs escrits à l'immortalité  
Poussez d'ambition, au Temple de memoire.  
Ce n'est à ce dessein qu'il donne ce volume.  
Ce desir n'a jamais son esprit agité,  
S'il en reçoit l'honneur, qu'il en a merité  
Ce n'est pourtant cela qui fait voler sa plume.  
L'honneur du grand Joseph l'a poussé seulement,  
Afin de nous laisser ce vray contentement,  
D'avoir devant les yeux ce Thresor admirable.  
Accourez y Mortels il est ouvert pour vous, (à 7 r°)  
Que si vous mesprisez ce bien, souvenez vous  
Qu'un jour il ne sera pour vous recuperable.  
En Avignon ce 9. Novembre 1645.

F. Innocent de S. Joseph, Carme Deschaussé indigne. (à 7 v°)

- Approbation de Monsieur le Prevost de l'Eglise Metropolitaine d'Avignon.  
[Jean Piot, 1646]

Je soubsigné Prevost de la Saincte Eglise Metropolitaine d'Avignon, ay leu avec grande consolation le tres docte, & tresdevot traicté, intitulé *Le Thresor inestimable de S. Joseph*, descouvert par le R.P. Anthoine de la Mere de Dieu Deffinateur Provincial des RR. PP. Carmes Deschausez de la Province de Saincte Therese, auquel les Merveilleuses grandeurs, & Prerogatives incomparables du glorieux S. Jospoh, sont sainctement, & excelllement deduites par l'Autheur. Et J'ay trouvé tellement conforme à la doctrine, & pieté de la Saincte Eglise Catholique, Apostolique & Romaine, que je l'estime salutaire, & important, non seulement pour nous donner la cognoissance des graces sureminentes que Dieu a conféré à ce (à 7 v°) grand S. & pour allumer de plus en plus la devotion & l'ardeur aux cœurs des fidelles, pour implorer l'intercession d'un si puissant Patron ; mais encore pour les beaux & utiles enseignemens de perfection qu'il comprend, & pour les admirables practiques pour faire une bonne, & heureuse mort, qu'il enserre. En soy de quoy j'ay signé, la presente attestation en Avignon ce 12. Novembre 1645.

Louys Marie Suares, Prevost d'Avignon. (à 8 r°)

- Coppie d'une lettre du tres-Docte, tres-Pieux, & tres Digne Prelat Monseigneur l'Illustrissime, & Reverendissime Joseph Marie, Evesque, & Seigneur de Vaison, Addressée au R. P. Anthoine de la Mere de Dieu, sur le sujet de son livre. [Jean Piot, 1646]

Reverend Pere,

J'ay leu toute vostre oeuvre, & quoy que dans un jour, j'ay neantmoins recogneu un grand zele, une grande pieté, & une solide doctrine, qui vous y estallez. Je l'estime tres-fructueuse, & infiniement proffitable. Ceux qui sont en la vie purgative y retrouveront de quoy nettoyer, & épurer leur [sic] ames. Ceux qui sont dans l'illuminati (à 8 v°) tive seront esclairez des lumieres nouvelles. Et ceux qui sont dans l'unitive se colleront davantage à Dieu. La Theorique en est excellente, & la pratique tres-utile. Les prerogatives de S. Joseph, sa vie, sa mort, ses merveilles delectent, enseignent, esmeuent. Les quinze Mysteres fomentent la devotion mais les avis pour bien mourir, produiront des effects admirables pour peupler le Ciel, ainsi que je presage Je le vous renvoie donc, & j'estime, que la Chrestienté n'en doit estre privée si longuement. Si vous tardez de le mettre au jour, vous retarderez un grand bien, & frauderez d'une assistance tres-puissante tous les fidelles, & Dieu d'une grande gloire. Jesus nostre Sauveur, la tres-Saincte tousjours Vierge sa Mere, & S. Joseph son Pere nourricier y ont un tres grand interest. Je le dois procurer ayant l'honneur de porter le nom de l'Espouse, & de l'Espoux, & de servir le doux Jesus, dans une si haute dignité, de laquelle je suis tant indiqué. Si vous deferez à mon instance, je me confie, que nostre Sauveur m'accordera par leur intercession les pardons, & graces, dont j'ay tant de besoin, & je vous seray à jamais redevable, & véritablement,

Reverend Pere,

à Vayson ce 14 Novembre 1645.

Vostre tres-affectionné Serviteur Joseph Marie Evesque de Vayson. (à 8 v°)

- Table des Chapitres contenus dans les deux premières Parties du Thresor inestimable de S. Joseph (5 pages)
- Table des Chapitres contenus dans la troisième Partie du Thresor inestimable de S. Joseph (4 pages)

Topoï dans les péritextes

- enseignement
- exposition et ouverture au public du trésor
- miroir allégorique
- pratique
- richesses royales exposées
- théorie

## Les dossiers de la collection

2 sous-collections :

- [1646 - Trésor inestimable de Saint-Joseph - Jean Piot°](#)
- [1656 - Trésor inestimable de Saint-Joseph - Antoine Julliéron°](#)

## Informations bibliographiques

Sélection bibliographique Jean-Marie de l'Enfant-Jésus, « *Antoine de la Mère de Dieu* », *Dictionnaire de spiritualité ascétique et mystique*, Paris, Beauchesne, t. I, 1937

## Les documents de la collection

### 2 notices dans cette collection

En passant la souris sur une vignette, le titre de la notice apparaît.

Les documents de la collection :



[1646 - Jean Piot - Trésor inestimable de Saint-Joseph - BNC Rome](#)  
Antoine de la mère de Dieu



[1654 - Antoine Jullieron - Trésor inestimable de Saint-Joseph - BM Lyon](#)  
Antoine de la mère de Dieu

Tous les documents : [Consulter](#)

## Informations sur la notice

Référence Thresors de la RenaissanceThRen\_201

Rédaction de la noticeRéach-Ngô, Anne

ÉditeurAnne Réach-Ngô (UHA, IUF) ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

## Citation de la page

Notice du site Thresors de la Renaissance : **Trésor inestimable de Saint-Joseph** Anne Réach-Ngô (UHA, IUF) ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle), consulté le 24/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/ThresorsRenaissance/collections/show/201>

Copier

Collection créée par [Anne Réach-Ngô](#) Collection créée le 07/02/2017 Dernière modification le 06/10/2021